

14^{ème} Assemblée générale ordinaire du mardi 14 mars 2023

Procès-verbal

Participants (Y.c. en ligne)

Les membres du comité : Eric Monbaron, Ariane Ducommun, Patrick Michaux, Pascal Vez, Jean-Jacques Favez, Julien Gosset

Excusé : le secrétaire Stéphan Gilgen

Pierre Abbet, Norbert Ballif, Christophe Bellon, Daniel Bertschy, Jean-Marc Bonzon, Yvan Burnier, Antoine Chavannes, Valérie Cousin, Ghislain Dubé, Steve Eggenberger, Olivier Etter, Didier Gindre, Mireille Gummy, Sylvain Harr, Jean-Pierre Hauri, Rose-Marie Joye, Patrick Julmi, Damien Leclercq, Jean-Daniel Luthi, Johann Mange, Roxanna Mazza, Jean-Christophe Menasché, Grégoire Savioz, Xavier Sonnenschein, Christian Tille, Antonino Trovato, Patrick Verdon, Thomas Dreher, André Jaggi, Antoine Glardon

Excusés : Néant

Circonstances

36 personnes sont réunies (En présentiel et en ligne) selon la liste de présences du jour.

En tant que Président en exercice, **Eric Monbaron** ouvre la quatorzième assemblée générale ordinaire de l'association à 19h45, en présentiel et en ligne.

Ouverture de la 14^{ème} Assemblée générale ordinaire

Eric Monbaron souhaite la bienvenue aux participants et présente l'ordre du jour prévu, lequel n'entraîne aucune remarque.

- L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Rapports et PV

Eric Monbaron rappelle que le procès-verbal de l'assemblée générale 2022 est disponible sur le site internet de l'association. La lecture n'est pas demandée et aucune question n'est posée ; l'adoption du PV est soumise au vote des membres.

- Le PV de l'assemblée générale 2022 est accepté à l'unanimité.

Le président présente son rapport annuel. Il rappelle les 4 orientations prioritaires définies par les membres fondateurs. Il est fier que celles-ci soient toujours respectées.

Il remercie chaleureusement les membres du comité pour leur engagement.

Il est heureux d'avoir plus de 100 personnes inscrites pour ce premier 5-7 de l'année. Le Président est chaleureusement applaudi par l'assemblée.

Rapport du Trésorier

Patrick Michaux (trésorier) présente les résultats des comptes 2022.

Le trésorier relève les conditions très favorables liées aux faibles coûts de location de la salle et profite de remercier la commune de Bussigny. La disponibilité à partir de 16h30 / 17h00 n'est pas toujours possible.

Le budget prévoyait un bénéfice ce qui a été le cas avec 1076.94 CHF.

Le budget prévoyait un budget de 1000.- CHF pour les frais de formation. La sortie au centre colis de Daillens a élevé ce montant à 2272.- CHF.

Concernant les frais de comité de 1662.60 CHF (budget 1500.- CHF) ceux-ci représentent les repas des membres du comité et des formateurs.

Cotisations : environ 80 personnes cotisent comme membre de l'AVSST.

JD Luthi question : l'AVSST compte-t-elle moins de membres ?

Explications du comité-> beaucoup de collègues sont en ligne, tout le monde ne paie pas la cotisation membre et il y a plus de cotisations entreprise. L'évolution du nombre de membres est donc positive.

Rapport des vérificateurs de comptes :

Jean-Marc Bonzon lit le rapport établi par les vérificateurs des comptes et propose aux membres l'acceptation des comptes 2022.

- Les comptes 2022 sont acceptés à l'unanimité.
- Le rapport des vérificateurs des comptes 2022 est accepté.
- Avec 35 Oui et 1 abstention décharge est donnée au comité pour sa gestion.

L'ensemble de ces documents sont disponibles sur le site de l'association www.avsst.ch

Présentation de budget 2023 :

Patrick Michaux (trésorier) présente le budget prévu pour l'année 2023. Il explique rester sur le même budget que 2022. Des postes « préventifs » sont prévus.

Journée de formation le budget a été augmenté à 2200.- CHF en vue d'une formation à l'extérieur.

Location de salle prix favorable pour l'instant à Bussigny.

Budget 1500.- CHF pour les conférenciers en comptant sur leur générosité.

Le budget est soumis au vote

- Le budget 2023 est accepté à l'unanimité.

Election vérificateurs des comptes et suppléants

Patrick Michaux (trésorier) informe l'assemblée que les vérificateurs des comptes pour 2023 sont Yvan Burnier et Catherine Prud'homme, Rose-Marie Joy suppléante. L'assemblée approuve leur nomination.

Nouveaux membres, démissions et membres d'honneur :

Le président présente les nouveaux membres, au total 9 et 3 nouvelles entreprises. Une seule démission dans les membres et une démission au comité : Jean-Jacques Favez

- L'assemblée accepte les nouveaux membres et prend note des démissions

Candidats à l'élections du comité :

Eric Monbaron présente et nomme à l'assemblée la composition actuelle du comité.

- Se représentent à l'élection du comité :
Pascal Vez, Julien Gosset, Eric Monbaron, Patrick Michaux, Ariane Ducommun, Stephan Gilgen

Jean-Jacques Favez renonce à son poste mais reste dans l'association. Nous le remercions pour son engagement efficace et très sympathique

Il propose à l'assemblée de réélire le comité.

- L'assemblée accepte à l'unanimité et par applaudissement la réélection.

Formations - Bilan 2022

Pascal VEZ (formations) présente le bilan des formations 2022.

Il profite de rappeler que les supports des formations organisées par l'AVSST sont disponibles aux membres actifs sur le site internet de l'AVSST.

Formations – Programme 2023

Il présente ensuite les sujets de formations pour l'année 2023. Sont prévues, en plus de la formation ayant précédé l'assemblée de ce jour et sous réserve de modifications :

Mardi 20 juin

Travailleuses enceintes. Et si on anticipait mieux leur protection en entreprise?

Dre Peggy Krief Médecin du travail

M. Deyan Poffet Hygiéniste du travail

Mardi 12 septembre

Nouvelles mobilités (à confirmer)

Mardi 10 octobre (à l'extérieur)

Protection incendie – Nouvelle exposition à l'ECA

Jean-Jacques Favez explique la formation en externe auprès de l'ECA. Organisation des transports. Deux groupes. ECA Gora expo, Centre de réception des alarmes... Venez nombreux. Pas de photos ! Apéritif sur toiture de l'ECA. 1 point AEAI et 1 point SSST. (durée 3 heures pour cette formation).

Pascal Vez montre la liste des sujets possibles mais chacun est encouragé à apporter des idées et ses propositions d'orateurs.

- Caspar Gelissen propose : Evolution du management en sécurité

Les formations sont prévues en ligne ou à la salle du Conseil Communal (ex salle Jura), à l'Hôtel de ville de Bussigny. Les sujets, lieux, dates et horaires seront confirmés sur le site internet de l'association. Suivez l'évolution et inscrivez vous à l'avance.

Formations - Dates 2024

Pascal VEZ annonce les dates pour les formations de 2024

19 mars / 18 juin / 10 septembre / 05 novembre

Divers et propositions individuelles

- *Systeme Twint à l'essai expliquée par le Président (objectif final des bulletins en ligne avec QR code)
Concernant les reçus pour déduction aux impôts -> avec le QR code cela sera possible comme preuve. Les factures seront encore possibles.*
- *Modification des statuts concernant la modification de la protection des données
Le Président relit la proposition en dessous et commente. Pas de précision concernant les associations pour l'instant dans la loi. Certains éléments étaient déjà en place à l'AVSST mais pas formulés dans les statuts.*

2. Protection des données

Seules les données nécessaires aux buts et tâches définis dans les présents statuts sont collectés. Le nouveau membre saisit lui-même les données nécessaires à son adhésion. Ces données sont désignées par un astérisque « * ».

Ces données ne sont consultées et utilisées que par le comité dans le cadre de son devoir de gérer les affaires de l'association et conformément aux présents statuts. Elles sont supprimées lors de la démission ou l'exclusion d'un membre.

2.1. Liste des membres actifs

L'AVSST tiens à jour une liste des membres actifs. L'accès à ces données est protégé par un nom d'utilisateur et un mot de passe. Seuls les membres qui en font la demande peuvent y figurer, y accéder et s'engagent à ne jamais transmettre ces données à des tiers et à ne jamais les utiliser à des fins personnelles ou/et commerciales, sous peine de dénonciation et d'exclusion immédiate de l'association.

Réserver le 18 juin 2024 15^{ème} anniversaire de l'AVSST

Le Président clôt la quatorzième assemblée générale ordinaire de l'association à 20h31 et convie les membres à un échange convivial soit un apéritif pour les membres présents.

Bussigny, le 14 mars 2023



Eric Monbaron



Ariane Ducommun

Prochaine AG AVSST 19 mars 2024 à Bussigny